

Direction : Direction Générale

Secrétariat Général

REF : SECGEN2007047

Signataire : MG/ED

**OBJET : Versement d'une subvention aux victimes du cyclone du Bangladesh.**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Considérant que de nombreux dégâts matériels ont été occasionnés par le cyclone du 16 novembre 2007,

Considérant que l'on déplore des quantités de blessés et de disparus suite à ce phénomène,

Vu le budget communal,

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

ARTICLE UNIQUE : Dans le cadre de la solidarité avec les victimes du cyclone du Bangladesh, alloue une subvention aux associations habituelles suivantes :

- Croix Rouge : 3 000 €
- Secours Populaire : 3 000 €
- Secours Catholique : 3 000 €

La dépense en résultant sera imputée au budget de l'exercice en cours au : 306-6574-020

Le Maire